M. Vinchon passe outre, et le Conseil procède au vote, par appel nominal, sur les conclusions du rapport.

Répondent oui : MM. A. Vinchon, P. Destombes, P. Watine, C. Darot, F. Roussel, G. Leclercq, A. Louage, le docteur Derville, A. Harinkouck, V. Vaissier, F. Farvaque, J.-Bte Pennel, S. Chéron, F. Carissimo, le docteur Carrette.

Non : MM. J. Legrand, E. Tiers, V. Farvacque, H. Briet, R. Degalle, A. Lepers.

S'abstiennent : MM. H. Blanchot, E. Debuchy, J. Lerouge.

Les conclusions du rapport sont donc adoptées par 15 voix contre 6 et 3 abstentions.

M. Tiers et plusieurs autres conseillers se retirent.

Service des eaux

Le Conseil vote un crédit supplémentaire pour le service des eaux, compte budgétaire de 1888.

Le huis-clos est prononcé. La séance est levée à minuit 40.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 11 juin 1889.

A M. le Directeur,
du *Journal de Roubaix*,

Je vous prie d'insérer dans, votre prochain numéro, cette rectification à une partie de votre article de ce jour intitulé « une rixe grave » où je suis implicitement désigné et qualifié d'ivrogne.

Je n'étais nullement pris de boisson, jamais, du reste je n'ai été en état d'ébriété. Je n'ai provoqué personne et c'est sans motif aucun que j'ai été assailli par deux militaires et des civils. C'est alors que les agents sont intervenus.

Veuillez agréer, monsieur, mes salutations sincères.

V. Willemyns.

Roubaix, le 11 juin 1889.

A Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de réclamer l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal, pour témoigner publiquement mon indignation au sujet du malheureux évènement qui s'est passé dimanche dans la nuit au Blanc-Seau.

D'après la déclaration des agents, dits de sûreté, ils auraient tiré dans la bagarre sans viser personne. Comment se fait-il alors qu'il n'y ait eu que les deux militaires qui aient été atteints ? Tout porte à croire que ces messieurs n'ont jamais porté l'uniforme, car s'ils avaient servi la mère-patrie, ils auraient eu un peu plus de considération pour des militaires *en goguette*.

Enfin, Monsieur le Directeur, je fais un vœu pour que la justice punisse le ou les coupables comme ils le méritent.

Comme vous le dites fort bien, il se passe souvent de ces scènes, les dimanches et jours de fêtes dans ce quartier, surtout à partir du fort Cordonnier jusque l'estaminet du *Peuple*.

Il m'est arrivé à moi-même de rentrer après le théâtre, l'hiver, à une heure avancée ; je rencontrais des ivrognes couchés par terre ; des estaminets encore ouverts une heure après l'heure de fermeture, mais très rarement des agents faisant leur ronde.

Agréez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de ma parfaite considération.

Un habitant du Blanc-Seau.

PETITE CORRESPONDANCE

A M. Georges L... — La note en question a paru sous la rubrique *Belgique*.

NORD

Armentières. — De notre correspondant d'Armentières : Les 115 tisseurs du tissage Cardon et Fauvergue, qui s'étaient mis en grève, mardi matin, dans le but de soutenir trois des leurs renvoyés la semaine dernière, ont repris le travail au milieu du plus grand calme.

Un drame à Seclin. — Un drame affreux s'est déroulé mercredi matin à Seclin. Une femme, Céline Bataille, âgée de 26 ans, a tenté d'étrangler son jeune enfant, âgé de 16 mois ; puis, croyant son crime accompli, elle s'est pendue. Heureusement, les cris de l'enfant ont attiré les voisins qui sont arrivés à temps pour rappeler à la vie le pauvre petit et aussi sa mère. Celle-ci a déclaré qu'elle avait voulu mourir avec son enfant pour se soustraire à la misère. Cette affaire a causé à Seclin une profonde émotion. La femme Bataille, qui est veuve, a été conduite dans la soirée à la maison d'arrêt de Lille.

Dunkerque. — *Fédération des Flobertistes du Nord et du Pas-de-Calais.* — 8me grand concours annuel (9 et 10 juin). — Les journaux de la localité nous apprennent que le premier prix aux points a été remporté par M. Georges Dervaux.

Une ovation chaleureuse a été faite au sympathique tireur dont le tir a été merveilleux.

Le premier prix à la belle balle est resté à M. Narcisse Lehembre de Tourcoing.

— La division cuirassée du Nord a quitté Dunkerque hier vers minuit, pour Cherbourg.

— On dément qu'un nuage de criquets ait passé sur Dunkerque.

BELGIQUE

Mouscron. — On nous écrit :

« Le triomphe du radical Janson a mis les libéraux de Mouscron en liesse, mais on se demande pourquoi, l'association libérale de Mouscron a arboré les couleurs tricolores et bleues, alors que Janson les répudie. « Il a le bleu en horreur, il exècre les couleurs nationales il ne veut que le *rouge sang.* »

(Extrait d'un de ses discours)

— Dimanche prochain, aura lieu à la « Braque », près l'hospice, un tir à l'arc au but. Il y aura 180 fr. de prix.

— La fête musicale et militaire, organisée par les *Amis réunis* du Risquons-Tout, à l'occasion de la kermesse, a eu plein succès, c'est la première fois que pareille fête se donne dans cette commune et on souhaite qu'elle se répète chaque année.

— Une dispute a eu lieu au Risquons-Tout, chez M. Jules Delespaux, dans laquelle un individu a reçu des frères Sulli plusieurs coups de couteau qui mettent ses jours en danger.

— Lundi, un garçon boulanger du Couët, qui était venu à la kermesse de cette commune s'en retournait paisiblement chez lui par les prés, quand tout à coup il fut attaqué par un jeune homme et une fille qui lui donnèrent plusieurs coups de couteau qui l'ont mis dans un état très grave.

— *Les élections générales et la garde-civique.* — Des élections générales auront lieu aux époques fixées ci-après pour le renouvellement intégral des cadres dans les gardes civiques non actives réorganisées.

Préalablement aux élections, il sera formé de nouveaux contrôles tant pour les compagnies d'infanterie ou les corps spéciaux que pour les bataillons.

Les gardes de chaque compagnie ou subdivision de compagnie (infanterie, chasseurs-éclaireurs et sapeurs-pompiers volontaires) seront convoqués pour le dimanche 14 juillet prochain, à l'effet d'élire les titulaires de grades sauf le sergent-major, les tambours et les clairons.

Les titulaires actuels de grades voteront dans la compagnie ou subdivision de compagnie à laquelle ils auront été assignés comme gardes en vertu de l'article du présent arrêté.

Les officiers élus le 14 juillet seront convoqués pour le dimanche 28 du même mois, à l'effet d'élire le major commandant le bataillon, le médecin et le médecin adjoint,

Il sera procédé le dimanche 11 août, à la formation des listes de candidats aux grades de lieutenant adjudant-major et de lieutenant quartier-maître.

Les élections et les présentations de candidats se feront dans la commune siège du conseil de recensement et du conseil de discipline. Les officiers des corps spéciaux de chasseurs-éclaireurs ou de sapeurs-pompiers volontaires seront invités à y prendre part.

Les officiers élus ou nommés aux termes des dispositions qui précèdent, prêteront serment le dimanche 13 octobre entre les mains du bourgmestre de la commune où ils résident et entreront le même jour en fonctions aux lieu et place des titulaires actuels.

Le ballottage de mardi et la Presse. — Journaux libéraux. — La *Flandre libérale* dit que le gouvernement a recueilli « une véritable flétrissure. »

La *Meuse* : Le parti clérical se cramponnera d'autant plus au pouvoir qu'il sait que ses jours sont comptés. Mais, moralement, sa majorité n'existe plus ; elle a cessé de représenter l'opinion de la majorité du pays ; l'élection d'hier lui a donné le coup de grâce.

Le *Journal de Liège* appelle le scrutin de mardi une « débâcle » et salue le « rétablissement de l'union au sein du parti libéral. »

L'*Indépendance* : Le ministère est atteint au cœur. Et la droite est atteinte du même coup pour avoir eu l'insigne faiblesse de subir la solidarité de ses actes les plus répréhensibles pour n'avoir pas eu le courage de rejeter le cabinet qui la compromettait.

La Gazette : Nous la tenons donc enfin cette revanche si longtemps attendue ! L'arrondissement de Bruxelles nous revient, désabusé, dans un superbe élan de protestation contres les indignes fourberies du ministère et les lâches complaisances de la majorité parlementaire qui n'a pas eu honte de les couvrir d'un vote de confiance. »

Journaux catholiques. — Le *Courrier de Bruxelles :* L'élection du citoyen P. Janson est avant tout une victoire des Loges, qui sont essentiellement républicaines en Belgique.

Le *Journal de Bruxelles* : Si depuis 1884 nous avons pu triompher, grâce à l'alliance des nationaux-indépendants, c'est parce que les quatre ou cinq groupes qui nous sont hostiles, étaient divisés. Il est évident que le jour où, pour une raison quelconque, que nous n'avions pas à prévoir, ils s'uniraient contre nous, dans une coalition, nos chances de succès électoral diminueraient ou disparaîtraient même.

Chambre des représentants. — La Chambre a repris, mercredi, sans aucun incident, la discussion du projet de loi sur les conseils de prud'hommes amendé par le Sénat.

M. Frère a pris part à la discussion. Il a déposé un amendement qui a été réservé. Le chef de la gauche a profité de l'occasion pour distinguer avec soin entre le suffrage universel politique et l'espèce de suffrage universel ouvrier qui constitue la base de la loi en discussion. Il s'est plaint aussi des retards mis à l'exécution de la loi sur les conseils d'industrie.

L'électorat et l'éligibilité sont rendus aux contre-maîtres. Ils sont compris parmi les *électeurs* ouvriers et parmi les éligibles patrons.

Cet amendement, développé hier par M. de Hemptinne, repoussé par le ministre De Bruyn, a été appuyé par M. Woeste et défendu par M. De Smet-de Naeyer, qui a fait adopter aussi un amendement subsidiaire.

Maux de cœur !

Saint-Etienne (Deux-Sèvres), le 11 février 1889. — Je souffrais de maux de cœur depuis cinq mois; je ne pouvais pas manger et j'avais toujours envie de vomir; une seule boîte de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 a suffi pour me guérir. (Sig. lég.)

A. Poihaut.

A M. Hertzog, pharmacien, 28, r. de Grammont, Paris. 19680d

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 11 juin.* — Alfred et Pauline Simoine, jumeaux, fort Mulliez. — Fernande Delrœux rue des Fossés. Anaïse Vanriet, rue de France. Gabriel Tonnel, rue Blanchemaille, 23. Madeleine Théry, Hotel-Dieu. — Suzanne Debusschere, Hôtel-Dieu. — Madeleine Lieven, rue Vallon, 10. — Jules Tilmant, rue Monge. — Louisa Detaille, rue Malplaquet, 7. — Jules Verclever, rue Perrot, 6. — *Mariage.* — Henri Meurisse, 28 ans, artiste peintre, rue Beaurewart, et Elise Franchomme, 23 ans, rentière. *Déclarations de décès du 11 juin.* Jean Ceulemans, 9 mois, Hôtel-Dieu. Marie Hubaut, 30 ans ménagère, Hôtel-Dieu. Jeanne Thirie, 13 ans, rue de l'Hommelet, 137.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 5 au 12 juin. — Emile Duvillers, Sartel. — Germaine Verdonck, Place. Remi Ladoe, Winhoutte. Julia Nutte, Baillerie. Hélène Sénécaux, Vieille-Place. Julien Delplanque, Petit-Tournay. — Constant Imbrecht, rue de la Mairie. Rachilde Laebens, Crétinier. — Adèle Tiers, Laboureur. — Maria Leclercq, Place. — *Publications de mariages du 9 juin.* — Louis Blanquart, 26 ans, douanier, et Hortense Stricanne, 26 ans, lingère. — Alfred Desmullier, 28 ans, tisserand, et Hélène Glorieux, 21 ans tisserande. — Médor Fabiani, 33 ans, douanier, et Augustine Brouta, 18 ans, ménagère. — Louis Deslemmes, 26 ans, tisserand, et Joséphine Selosse, 23 ans, tisserande. — Henri Barbieux, 30 ans, tisserand, et Stéphanie Vreck, 28 ans, ménagère. — Jean-Baptiste Espriet, 27 ans, maçon, et Marie Herman, 21 ans, tisserande. — *Mariages du 5 au 12 juin.* Emile Castel, 29 ans, cultivateur, et Lucie Mercier, 32 ans, cultivatrice. Charles-Louis Dewaele, 26 ans, tisserand, et Elisa Agache, 27 ans, ourdisseuse. — Edmond D'hooghe, 27 ans, déboureur, et Hélène Duflou, 21 ans, soigneuse. Pierre Cooreman, 26 ans, chauffeur, et Marie Deman 31 ans, tisserande. Henri Duthillier, 27 ans, mécanicien, et Flore Samain, 25 ans, piqurière. — Henri Braye, 27 ans, mécanicien, et Philomène Levergle, 27 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 5 au 12 juin.* — Marie Laverge, 18 ans 6 mois, soigneuse, Hôpital. — Rosalie Pollet, 59 ans, 4 mois, ménagère, Baillerie. — Sophie Vandenbussche, 69 ans, ménagère, Bas-Chemin. — César Lavenne, 8 mois, Petit-Tournay. — Désiré De Baerdemacker, 63 ans, sans profession, Martinoire. — Aimée Delcroix, 52 ans 10 mois, ménagère, Saint-Liévin. — Gustave Vermeirsch, 2 ans 2 mois, Saint-Liévin. — Joseph Soubrie, 72 ans 10 mois, garçon brasseur, Hôpital. — Angèle Heumel. 1 an, Vieille-Place. — Zoé Sarrazin, 1 an 11 mois, Place. Marie Demesmacker, 1 mois, Bas-Chemin. — Joseph Vlieghe, 1 an 3 mois, Petit-Tournay. — Maria Carlier, 20 mois, Vieille-Place. Hélène D'hont, 5 mois, Sapin-Vert. — Sophie Lezy, 74 ans, ménagère, Place. — Maria Verbrugghe, 19 ans 3 mois, bobineuse.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 11 juin. — Alphonse Teenseseaux, rue du Bois. — Justin Desmyttere, rue des Archers. *Du 12.* Germaine Bibeck, rue de la Belle-Vue. — Emile Lotte, rue de Gand. — Désiré Lecomte, rue d'Anvers. — Marie Callewaert, à la Croix-Rouge Louis Allard, rue Sainte-Barbe. Marguerite Parez, rue du Dragon. — Georges Loselle, rue de Menin. — *Déclarations de décès du 11 juin.* — Florine Fourneau, 6 mois, sentier de Roncq. Henri Gonay, 75 ans, redoubleur, Hôpital Civil. Palmyre Delabassée, 25 ans 9 mois, sans profession, au Blanc-Seau. — *Du 12.* — Silvie Dessauvages, 5 mois, rue Auber. — Edouard Vermesse, 25 ans 5 mois, trieur, rue du Chêne-Houpline. — Marie Vandenbulcke, 9 ans 9 mois, rue Fin de la Guerre.

MOUVEAUX. — Déclarations de naissances du 1er au 8 juin. — Jules Van Meerhaeghe, la Croix-Bouillette. — Nathalie Popelier, la Motte. — Jean Devesteele, le Paradis. — *Déclarations de décès du 1er au 8 juin.* Victor Duthoit, 6 semaines, le Paradis. — Flipo, présenté sans vie, la Croix-Bouillette.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DELANNOY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Stéphanie DELANNOY, décédée à Leers, le 11 juin 1889, dans sa 82e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 14 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Leers, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, contour de la place. — L'Obit du mois sera célébré le jeudi 11 juillet, 1889, à 10 heures. Des Obits seront célébrés en la même église, par la Confrérie du Saint-Sacrement, le jeudi 11, à 7 heures; le Patronage, le vendredi 12, à 7 heures; le Rosaire, le samedi 13, à 7 heures.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église Sainte-Marie-Madeleine, à La Madeleine-lez-Lille, le mardi 18 juin 1889 à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sophie SALEMBIER, veuve de Monsieur Floris DESPATURES, décédée à La Madeleine-lez-Lille, le 22 mai 1888, dans sa 87e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise.. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Le shah de Perse. — Manière de voyager du souverain persan. — La suite qui a accompagné le shah jusqu'à Djoulfa se composait, outre l'héritier de la couronne, de 5,000 personnes : ministres, grands dignitaires de la cour, autorités civiles et militaires, gouverneurs des provinces, des villes et des districts. En y ajoutant les troupes et les escortes, le camp impérial était composé d'une vingtaine de milliers de personnes. Sur le fond de tentes blanches et bleues se détachait le pourpre de celle du shah.

Actuellement, et depuis sa sortie de ses Etats, le shah n'est accompagné que de ses principaux ministres.

Emin-Sultan, dont le véritable nom est Mirya-Ali-Astrakhan, est le premier ministre. Il n'a que 30 ans environ, ayant de bonne heure commencé sa carrière. Après avoir étudié les lettres persanes et arabes, il a été dès l'âge de 25 ans, pendant cinq années le chambellan du shah. Ministre de la cour depuis le commencement de 1885, il est devenu le principal conseiller de son souverain dans toutes les branches du gouvernement, sans en excepter les affaires internationales.

Emin-Sultan ne parle cependant aucune langue européenne, c'est le 1er voyage qu'il fait à l'étranger.

Le second personnage de la suite du Shah est le président du conseil de l'empire, ministre des voies de communication et des postes, Emin-ad-Daoulé (Mirza-Alf-Khan). Elevé à l'européenne, il parle très bien le français. Entré au service de l'Etat à vingt ans, il en a maintenant quarante-sept.

Lors du premier voyage du shah, il l'avait accompagné en qualité de secrétaire particulier. C'est en 1882 qu'il est devenu président du Conseil. C'est lui qui a organisé le service des postes et a fait entrer la Perse dans l'Union postale universelle. Emin-ad-Daoulé est l'un des principaux collaborateurs du shah dans ses réformes, et il jouit dans le pays de la réputation d'un homme aussi ferme que bon et serviable. Son père était un ministre renommé.

Le troisième personnage de la suite est Ali-Kouli-Khan-Moukhber-ad-Daoulé, ministre de l'instruction publique, des mines, du commerce et des télégraphes. L'un des hommes les plus instruits de son pays, ce ministre s'est occupé dès 1866, de l'introduction du télégraphe en Perse, faisant de Téhéran le centre du réseau. Il a accompagné le shah dans tous ses voyages.

Le quatrième personnage de la suite du shah, dont il fait toujours partie, est le chef de la presse (avec prérogatives du ministre). Mahmed-Hassan-Khain-Ehlbalns-Saltané. Il est en même temps le rédacteur de quatre journaux l'*Iran*, l'*Eltela*, l'*Echo de Perse* et le *Scherew* (feuille illustrée). Il sait parfaitement le français ayant été élevé à Paris. C'est lui qui a fondé à Téhéran un bureau de traductions en persan de livres et de journaux européens.

Le cinquième personnage de la suite est Djeganguir-Khan, le ministre des beaux-arts, un arménien, qui, pendant ses vingt-cinq ans de service, est parvenu à faire des collections de l'arsenal une des plus belles de l'Orient.

Une invasion de rats. — Il paraît que le Dakota (Etats-Unis) est sous le coup d'une invasion d'un nouveau genre, faute d'un nombre suffisant de chats.

Les souris y pullulent et, si elles n'y dansent pas sur les tables, elles font de grands ravages dans les granges et les greniers où l'on serre le grain. Aussi s'est-il créé, dans les états limitrophes, une industrie nouvelle, l'exportation des chats.

C'est ainsi qu'à Dubèque (Iowa) un individu court depuis quelques jours les rues de la ville, achetant tous les chats qu'on veut bien lui céder. Il paye chaque minet de 50 cents à un dollar, (2 fr. 50 à 5 fr.) suivant son âge et sa taille, et les revend trois dollars chaque aux fermiers du Dakota, ce qui laisse à ces négociants en matous un joli bénéfice.

LE CRIME DE CHANTILLY
Hoyos ou le mort vivant

II

Nous avons laissé hier Hippolyte Hoyos débarquant à Chantilly. Depuis six jours, le corps de Louis Baron reposait sous six pieds de terre. Au cimetière, tout était prêt pour une exhumation. Les juges allaient confronter avec les restes de l'assassiné l'homme que l'on avait les plus sérieux motifs de considérer désormais comme l'auteur de l'attentat.

Ce n'était pas aisément qu'on dépistait ses effrayantes ruses. Un membre du haut personnel de l'une des compagnies en cause avait beaucoup contribué à ce résultat. Sa sagacité s'était trouvée en éveil presque dès les premières heures. Le « coup de l'assurance » finirait par devenir classique, si on n'ouvrait l'œil.

Des agents avaient reconstruit en quelque sorte pas à pas les itinéraires suivis par Hoyos. Aux derniers jours d'octobre, il s'était mis en route de Poigny pour Paris. Il y avait séjourné en garni, hôtel du Calvados, jusqu'au 2 novembre, avec sa smala. Le 2 novembre, il expédiait toute la jeune famille à Valenciennes. Lui-même s'y rendait le lendemain. Dans l'intervalle que s'était-il passé ?

PEAU NEUVE

La nuit poignante du 2 au 3, qui nous en refera l'histoire ? Par quel stratagème inexpliqué Baron était-il attiré dans le piège où il devait périr ? Sur quelle rencontre comptait-il en se transportant à travers les ténèbres jusqu'au funeste pont du chemin de fer ?

Personne ne sait rien, n'a rien vu; et le procès nous réserve peut-être, à ces divers égards, des surprises. L'instruction n'est point parvenue davantage, d'après nos renseignements très exacts, à préciser la façon dont le meurtrier aurait, le forfait commis, gagné Valenciennes.

Ce qui est certain, c'est qu'arrivé là-bas il prenait immédiatement soin de se cacher. Sa maîtresse recevait l'hospitalité chez des parents. Comme lui, elle est née de cultivateurs de la banlieue de Mons. Leurs existences étaient unies depuis 1881. Pour le suivre, elle avait abandonné tous les siens. Elle était donc comme un autre lui-même.

A Valenciennes, il lui assignait de secrets rendez-vous dans un cabaret de faubourg.

La lettre du 7 novembre, la curieuse lettre à Mme Bonhomme, il la dictait à Alphonsine durant un de ces tête-à-tête.

En attendant les 200.000 fr. rêvés, le fugitif était dépourvu d'argent. Pour assurer sa subsistance et pour s'incarner mieux dans son personnage nouveau, il se propose comme domestique. Hoyos n'existe plus. Son nom, maintenant, est Baron. Il exhibe le livret de l'ancien valet d'étable. Il se fait adresser comme étant Louis Baron, une malle qu'en partant il avait déposée à la gare du Nord. De même son mobilier, d'abord expédié de Poigny à Gonesse.

Autant de faits matériels, indéniables, démontrés. Oui, mais le reste : l'excursion vers Chantilly, l'enrôlement du boiteux, le changement de costume, le retour sur Valenciennes ? Rien, encore une fois, rien !

L'INHUMATION

Du moins, Hippolyte Hoyos va-t-il parler devant la dépouille de son malheureux « pays » par lui mis à mort ?

De la station de Chantilly au cimetière, un kilomètre à peu près à parcourir. Quelle scène émouvante cette course à la confrontation ! L'inculpé rechignant, entre ses gardes, protestant, n'avançant que contraint. En arrière, Alphonsine suivant, harassée, pâle, leur dernier né entre les bras. Tout autour la foule houleuse ; la foule dont un misérable avait escroqué la compassion et qui, après avoir accompagné de son recueillement le prétendu cercueil d'Hoyos, grondait, à présent, contenant mal un courroux mérité.

Près de la fosse, stationnent des témoins accablants : le comte Roverolis ; l'hotelier du *Soleil Levant* ; un tailleur, M. Lenzinger ; M. Martin l'arquebusier ; le juge d'instruction nanti d'une photographie du détenu; les médecins penchés sur le cadavre en décomposition.

— Je n'ai rien à me reprocher, je suis innocent marmotte l'amant d'Alphonsine Figue.

Et elle, en larmes, murmura :

— J'ignore tout,.,

Selon les docteurs, Baron a été tué à coups de hachette, Hoyos est mis en présence d'un charron de Rambouillet, M. Olivier,

— Avant de quitter Poigny vous étiez venu chez moi ?

— Oui.,, je crois,,, je me souviens.

— Vous m'apportiez une hachette, avec ordre d'y adapter un manche court ?

— Je ne prétends pas le contraire.

— Je devais, par la même occasion, affiler le tranchant de la lame.

— Cela se peut.

L'instrument, emmanché de neuf, paraissait facile à dissimuler dans un pardessus. Qu'est-il devenu depuis ?

— J'en ai fait cadeau à Baron, répliquait l'accusé imperturbablement,

On inventoriait devant lui la malle de Baron : elle ne renfermait pas de hachette.

LES ASSURANCES

Sur le chemin du cimetière, Hoyos s'était voilé la figure de ses dix doigts écartés. Au retour, on l'obligeait à marcher les traits découverts. Parmi les assistants, des gens alors, le reconnaissaient. Il assurait avec son admirable aplomb, n'avoir jamais encore foulé le sol de Chantilly. On l'y avait pourtant connu jadis, au service d'un habitant, M. d'Hérouville. En ce temps-là, l'audacieux imposteur s'appelait Antoine Luc.

Le 25 octobre 1888, on l'avait de rechef, remarqué aux alentours. Pensait-il à examiner, à préparer son terrain ? Etudiait-il l'étonnante mise en scène de la nuit de l'assassinat ?

L'accusation le considère comme un redoutable malfaiteur. En Belgique, la justice l'a frappé plusieurs fois. Néanmoins, c'est par des actes non condamnés légalement qu'il se révélerait surtout terrible. Hoyos, marié, veuf, remarié, divorcé en 1887, aurait perdu sa première femme en des circonstances demeurées obscures en dépit de toutes les investigations. Un jour, en 1875, on la relevait au seuil d'une écurie, écrasée, piétinée par un cheval vicieux, le crâne défoncé. Son mari avait seul été spectateur de « l'accident ». Mme Hoyos avait, au préalable, été assurée pour cent mille francs.

Etait-ce déjà l'art de simuler habilement un genre de mort que pratiquait le futur meurtrier de Louis Baron ? S'il a immolé le vacher, Hoyos l'a fait, notons le bien, à tête reposée, sans rancune, sans colère, sans haine. Opération commerciale, voilà tout : affaire d'où sortiraient 200.000 fr. au chapitre profits. Cela est sec et net comme les mathématiques.

— Je tue ce brave Baron. L'on m'enterre en sa personne suffisamment grimée. J'encaisse et je n'ai plus qu'à traverser l'Océan.

L'équation a seulement péché par quelques détails. Dès l'origine, c'est-à-dire dès l'époque des assurances, Hoyos commettait des impairs bien fâcheux pour le succès de ses calculs. Ainsi, dans les contrats, il consentait à prévoir le cas de mort, mais pas du tout ceux d'infirmité, d'incapacité de travail.

— Idée bizarre! lui objectait-on.

— Que voulez-vous ? J'ai des pressentiments.

— Bah !

— On ne m'ôtera pas de la cervelle que je périrai assassiné.

Les primes à verser excédaient sensiblement ses ressources. Le capital était payable après décès en trois fractions : deux tiers aux fils issus du premier mariage, sous-officiers dans l'armée belge ; le dernier tiers à Alphonsine Figue,

Tel est, au grand complet, l'exposé de la cause. La part du mystère est large, on le voit. Toute la machination du guet-apens reste dans l'ombre jusqu'ici. Où, quand, comment Louis Baron a-t-il été métamorphosé en Hippolyte Hoyos ? Peut-être l'apprendrons-nous par le débat qui s'ouvre aujourd'hui.

Hippolyte Hoyos a toujours dirigé de vastes cultures. Il arrivait en France après avoir perdu en Belgique 70,000 fr. hérités de ses parents et affecté les 100,000 francs de 1875 à l'extinction de vieilles dettes. Il a exploité des fermes à Verberie, à Ronpoint, à Epiais, à Regicourt. Lorsqu'on l'a arrêté, il était porteur d'une lettre écrite au procureur de la République pour démentir le bruit de sa mort.

Me Decori, avocat du barreau de Paris, qui va plaider pour Hoyos, saura tirer d'un aussi grave document tout le parti qu'il comporte.

L'ÉMIGRATION EUROPEENNE
ET
l'accroissement de la population du globe

Dans les années 1887 à 1889, les Etats-Unis de l'Amérique ayant mis des entraves à l'immigration des Européens, les républiques de Rio et de la Plata semblent en avoir profité pour les attirer à elles. Non seulement l'État Argentin, en particulier, leur promet des terres à acquérir au prix de 10 et 20 francs l'hectare, mais il accorde aux émigrants le passage gratuit d'Europe en Amérique, fait, dit-on, les avances pendant cinq ans des instruments aratoires, des grains pour ensemencer, d'une quantité de bétail en rapport avec l'importance de l'exploitation à créer, etc., quitte à se faire rembourser plus tard ces avances. D'autre part, les ouvriers et artisans de tout genre : maçons, charpentiers, surtout des terrassiers pour les chemins de fer sont attirés par la perspective de gagner 10 à 15 francs par jour. Une véritable fièvre d'expatriation s'est abattue surtout en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne, en Belgique, et ces trois dernières années ont vu débarquer à Buenos-Ayres plus de 500,000 Européens dont la moitié d'Italiens, 60,000 Français, et 30,000 Belges.

Malheureusement, on ne comptait pas sur la dépréciation du papier-monnaie à cours forcé, due aux nombreux emprunts de l'Etat Argentin, ni sur la cherté des vivres (sauf la viande) et des objets les plus indispensables. Les dépenses absorbant souvent les bénéfices, beaucoup d'émigrants désillusionnés, ruinés, ont été obligés de se rapatrier à leurs frais.

Le même phénomène de réaction s'observe du reste en tout pays chaque fois qu'un exode se produit sur une trop grande échelle, comme on l'a vue en Californie, en Australie, au Cap, etc., Mais dans cette lutte pour l'existence, s'il y a malheureusement un certain nombre de victimes, la plupart des émigrants finissent cependant par s'acclimater dans leur nouvelle patrie, et par y trouver les conditions d'une existence convenable.

C'est du reste une loi naturelle, prouvée par l'histoire, que les pays trop peuplés, comme est l'Europe occidentale, doivent tôt ou tard nécessairement déverser une partie de leur population dans les régions inhabitées, et celles-ci n'attendent que des bras pour mettre leurs terres en valeur et nourrir les nouveaux arrivés. Les vastes pleines herbeuses du bassin de la Plata, comme celles de l'Autralie, sont particulièrement propres à cet effet ; par leur fertilité et leur climat tempéré, elles pourraient en un ou deux siècles donner de l'hospitalité à cent millions d'habitants de race européenne.

De plus, les autres parties tempérées de l'Amérique et de l'Afrique, le Canada et comme la colonie du Cap, voire même les hauts plateaux du Brésil et des Andes, ceux du Congo et de l'Afrique centrale, bien situés en zone tropicale, donneront peut-être un jour asile à de nombreuses populations des races plus ou moins mêlées.

On a calculé que dans les deux derniers siècles, la population totale du globe a doublé, et il est probable que si les diverses contrées possédaient, dans des conditions de civilisation et de paix relatives, le nombre d'habitants qu'elles sont naturellement en état de nourrir, le nombre total d'hommes monterait au double ou au triple du chiffre actuel, soit 3 à 4 milliards.

En effet, si notamment l'Amérique, quatre fois plus étendue que l'Europe, continue à progresser comme elle le fait actuellement, elle comptera avant deux siècles un demi milliard d'habitants de race blanche, et rien n'empèche qu'elle n'arrive plus tard à un milliard. De son côté, si l'Afrique était par l'action des puissances chrétiennes, délivrée de sa barbarie native, des horreurs de la traite et de l'effet dissolvant de l'islamisme, sa population nègre atteindrait aisément aussi un milliard ; tandis que l'Asie, l'Océanie et l'Europe sont bien en état, physiquement, de nourrir ensemble deux autres milliards d'hommes de toutes races, pourvu que les conditions politiques et sociales le permettent.

Comme on le voit, la surface de notre globe, si petite en apparence, suffit pour longtemps encore à l'expansion du genre humain.

Alexis M.-G.

Ne pas confondre. — La succursale de la **Grande Teinturerie SONNEVILLE** est située : **11, rue du Vieil-Abreuvoir,** (en face des FABRIQUES PARISIENNES). 39203

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Béquet. — Bureaux à 8 h. 1/4. — Rideau à 8 h. 1/2. — Jeudi 13 juin. — GENTIL BERNARD, comédie en 5 actes, par Dumanoir et Clairville, musique d'Eugène Déjazet. — Ouvertures à grand orchestre. Chef : M. Th. Lebrun.
Prix des places ordinaire.

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX, **2, rue de la Gare,** ROUBAIX
TOURCOING, 3 rue de l'Hôtel-de-Ville

Le **Crédit Lyonnais** ouvre des compte-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

A. BOUTRY, Entrep
36, rue de l'Espérance, Roubaix
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

LE MASSON
Dentiste-Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac sont radicalement guéries par le
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.
19332

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ
AUX
Fabriques Parisiennes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
MAISON A REMIREMONT (Vosges), 35, Grande-Rue
MAISON A PARIS, Rue de la Jussienne, 11

GRANDE
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes

Grande mise en vente pour cette saison de modèles nouveaux pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour enfants, tels que :
Robes, Tabliers, Douillettes, Pelisses, Robes de baptême, etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
CHOIX CONSIDÉRABLE
DE LINGERIE FINE
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS & TAIES
brodés
Prix exceptionnels
Broderies en tous genres
Spécialité de Bandes et Entredeux
à la main
Dépôt de Toiles des Vosges
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
Grand choix
d'Articles pour 1re Communion

Maison reconnue depuis de longues années pour offrir les plus GRANDS ASSORTIMENTS, vendre le MEILLEUR MARCHÉ et entièrement de confiance.
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix
19346

MARCHÉ LINIER DE LILLE
du mercredi 12 juin

LINS. — Petites affaires en lins wallons de Douai et de Bergues, à prix n'offrant guère de variation bien sensible.

Absence presque complète de lins sur les marchés belges des Flandres et sur ceux de Hollande ; les quelques balles que l'on y rencontre encore se vendent à des prix relativement élevés.

Affaires fort limitées en lins de Russie de tous genres et prix un peu mieux tenus. Change à 3 mois de Saint-Pétersbourg sur Paris : 264 1/4.

N. B. — Les appréciations sur le résultat de la récolte des lins dans notre région, en Belgique et en Hollande sont très diverses. Sans doute les pluies, les orages et les grêles que nous avons eus dans ces derniers temps ont causé quelque dommage, mais de là à considérer la récolte comme compromise il y a loin. Nos derniers avis présentent au contraire la récolte, dans son ensemble, comme très bonne. Par contre, on a en ce moment les regards tournés du côté de la Russie, où les grandes chaleurs, arrivées subitement, causent quelques craintes. Dans plusieurs districts, on ne peut semer à cause du temps trop sec, et dans d'autres, la germination ne se fait pas, ou s'opère très difficilement. Il en résulte que, malgré la baisse du change, les prix conservent actuellement une certaine fermeté.

ETOUPES. — Ventes pour réassortiments à prix en faveur des acheteurs.

FILS. — Aucun changement dans la situation de la semaine dernière, et prix sans variation. Comme nous le disons plus haut, les avis de Russie doivent conseiller momentanément quelque prudence pour la conclusion de marchés à livrer.

TOILES. — Nos places ont été visitées par quelques acheteurs de gros ; pour le détail, le réassortiment se fait avec un bon courant. La fabrique s'attend à recevoir des ordres et des visites.

JUTES. — Demandes suivies et prix en faveur des vendeurs.

CHANVRES. — Bon petit courant en marques du pays et d'Italie sans changement de prix.

Le directeur gérant : Alfred Reboux.
Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

MARCHÉS A TERME
Cours du 13 Juin 1889

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de La Plata et de l'Uruguay — Type supra irréductible — Cours de la veille	Cours du jour	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille	Cours du jour	Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille	Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignes Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	577 ½	577 ½	565 »	565 »	570 »	570 »	592 ½	592 ½	585 »	585 »	605 »	605 »
Février	... »	... »	575 »	575 »	565 »	565 »	570 »	570 »	592 ½	592 ½	580 »	580 »	605 »	605 »
Mars	... »	... »	575 »	575 »	565 »	565 »	570 »	570 »	592 ½	592 ½	575 »	577 ½	605 »	605 »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Juin	610 »	610 »	585 »	585 »	565 »	565 »	567 ½	567 ½	592 ½	592 ½	590 »	590 »	605 »	605 »
Juillet	... »	... »	587 ½	587 ½	567 »	570 »	570 »	567 ½	592 ½	592 ½	592 ½	590 »	605 »	605 »
Août	... »	... »	592 ½	592 ½	570 ½	570 »	570 »	570 »	592 ½	592 ½	590 »	592 ½	605 »	605 »
Septembre	... »	... »	592 ½	592 ½	570 »	570 »	570 »	570 »	592 ½	592 ½	590 »	595 »	605 »	605 »
Octobre	... »	... »	592 ½	592 ½	570 »	570 »	570 »	570 »	592 ½	592 ½	590 »	592 ½	605 »	605 »
Novembre	... »	... »	592 ½	590 »	570 »	570 »	570 »	570 »	592 ½	592 ½	590 »	592 ½	605 »	605 »
Décembre	... »	... »	590 »	587 ½	567 ½	567 ½	570 »	570 »	592 ½	592 ½	592 ½	592 ½	605 »	605 »

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (Correspondant au type prima bonne courante à peigné du Havre) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	Cours de la veille de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	Cours du jour de 4 h. 1/2	TYPE 2 (Correspondant au type prima bonne courante à peigne d'Anvers) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	Cours de la veille de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	Cours du jour de 4 h. 1/2	LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres 1a BONNE COURANTE 36 0/0 — Cours de la veille matin	Cours de la veille soir	Cours du jour matin	Cours du jour soir	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres 1a COURANTE 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	169 »	169 »	168 ½	168 ½	... »	... »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	168 »	168 »	168 »	168 »	... »	... »
Mars	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	167 »	167 »	167 »	166 »	... »	... »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	167 »	167 »	167 »	167 »	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Juin	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	165 »	165 »
Juillet	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	165 »	165 »
Août	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	165 »	165 »
Septembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	165 »	165 »
Octobre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	165 »	165 »
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	... »	... »
Décembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	174 ½	174 ½	174 ½	174 ½	... »	... »